

TABLE DES MATIÈRES

1

La C.C.T. n° 109 : amende civile et indemnité pour licenciement manifestement déraisonnable..... 7

Ariane FRY

juge au tribunal du travail francophone de Bruxelles

Introduction..... 8

Section 1

Bref rappel des antécédents..... 8

A. **Contexte international**..... 9

B. **Contexte national**..... 9

Section 2

Champ d'application..... 11

A. **Champ d'application temporel (art. 12)**..... 11

B. **Champ d'application matériel**..... 11

1. Règles communes aux matières du droit de connaître les motifs du licenciement et du licenciement manifestement déraisonnable..... 11

2. Restrictions applicables à la seule matière du licenciement manifestement dérai- sonnable..... 28

3. Restrictions applicables à la seule matière du droit de connaître les motifs du licenciement..... 31

Section 3

Droit de connaître les motifs du licenciement..... 33

A. **Principe (art. 3) et *ratio legis***..... 34

B. **Faculté pour l'employeur de communiquer d'initiative les motifs du licenciement (art. 6)**..... 34

1. La première étape du raisonnement..... 34

2. Conditions minimales de la communication d'initiative..... 35

C. **Demande du travailleur (art. 4)**..... 39

1. Auteur..... 39

2. Objet..... 40

3. Forme et délai..... 40

D. Réponse de l'employeur (art. 5).....	43
E. Notion de « motifs concrets » du licenciement.....	45
1. Principe et <i>ratio legis</i>	45
2. Généralités.....	45
3. Caractère réel des motifs concrets communiqués par l'employeur.....	46
4. Comparaison avec les exigences en matière de notification des motifs graves de licenciement.....	48
5. Prise en compte d'éléments extérieurs à la communication écrite.....	49
6. Casuistique.....	50
F. Sanction : amende civile forfaitaire (art. 7).....	54
1. Hypothèses dans lesquelles l'amende est due.....	54
2. Base de calcul.....	54
3. Date de prise de cours des intérêts.....	55
4. Retenues sociales et fiscales.....	56
5. Cumul.....	56
6. Prescription.....	57
7. Sanction pénale.....	57

Section 4

Interdiction du licenciement manifestement déraisonnable.....	58
A. Définition du licenciement manifestement déraisonnable (art. 8).....	58
1. Texte.....	58
2. Exigences cumulatives.....	58
3. Quelques difficultés de lecture et leurs conséquences.....	61
4. Comparaison avec la notion de licenciement abusif au sens de l'article 63 de la loi du 3 juillet 1978.....	62
B. Nature et étendue du contrôle judiciaire.....	64
1. Le contrôle du juge concerne les motifs du licenciement.....	64
2. Raisonnement en quatre étapes.....	68
3. Office du juge.....	76
4. Casuistique.....	77
C. Charge de la preuve (art. 10).....	88
1. Quelques rappels de droit judiciaire.....	89
2. Hiérarchie des sources en droit social.....	90
3. Analyse de l'article 10 de la C.C.T. n° 109.....	91
4. Analyse de la jurisprudence.....	96
D. Indemnisation (art. 9).....	98
1. Montant de l'indemnisation.....	98
2. Base de calcul.....	109

3. Date de prise de cours des intérêts	109
4. Retenues sociales et fiscales	110
5. Cumul avec d'autres indemnités.....	111
E. Prescription	117
F. Sanction pénale	118

2

Vers une (ré)activation des personnes en incapacité de travail ? 119

Aurélie MORTIER

substitut de l'auditeur du travail de Liège
collaboratrice scientifique à l'ULiège

Introduction..... 120

Section 1

Les concepts juridiques gravitant autour de l'incapacité de travail..... 122

A. L'incapacité de travail en droit du travail (loi du 3 juillet 1978)	122
B. L'incapacité de travail dans l'assurance soins de santé et indemnités (loi du 14 juillet 1994)	124
C. L'incapacité de travail dans le secteur des risques professionnels (loi du 10 avril 1971 et loi du 3 juin 1970)	129
D. Le handicap protégé par le droit de la non-discrimination (loi du 10 mai 2007)	131

Section 2

Un panorama des dispositifs qui concourent à la (re)mise au travail..... 135

A. Les travailleurs en incapacité de travail	135
1. Le contrôle de l'incapacité de travail par l'employeur (loi du 3 juillet 1978).....	136
2. L'examen de reprise du travail (Code du bien-être au travail).....	137
3. La visite de préreprise du travail (Code du bien-être au travail).....	137
4. La reprise d'un travail autorisé par le médecin-conseil de la mutuelle (loi du 14 juillet 1994 et loi du 3 juillet 1978).....	138
5. La mise en place d'aménagements raisonnables (loi du 10 mai 2007).....	145
6. Le trajet de réintégration (Code du bien-être au travail, loi du 14 juillet 1994 et loi du 3 juillet 1978).....	149

7. La remise au travail dans le secteur des risques professionnels (loi du 10 avril 1971 et loi du 3 juin 1970).....	169
B. Les titulaires d'indemnités d'incapacité de travail non liés par un contrat de travail (loi du 14 juillet 1994).....	177
1. La reprise d'un travail autorisé par le médecin-conseil de la mutuelle.....	178
2. La réadaptation professionnelle.....	178
3. Le trajet de réintégration visant la réinsertion socioprofessionnelle.....	179
Conclusion.....	181

3

Le droit social entre procès civil et procès pénal : examen de quelques interactions.....

Gautier PIJCKE

substitut de l'auditeur du travail de Bruxelles

Introduction.....	186
--------------------------	------------

Section 1

La règle « le pénal tient le civil en état ».....	187
--	------------

A. Le principe et sa portée.....	187
B. Deux cas d'application en droit social.....	190
1. Le licenciement d'un travailleur pour motif grave.....	190
2. Une question d'interprétation ou d'application de la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail.....	192

Section 2

L'autorité de la chose jugée au pénal sur le procès civil ultérieur.....	193
---	------------

A. Le principe et sa portée.....	193
B. Un cas d'application en droit social : l'assujettissement à l'O.N.S.S. à la suite d'un jugement pénal.....	194

Section 3

La prescription de l'action civile née d'une infraction.....	199
---	------------

A. Le principe et sa portée.....	199
B. Deux cas d'application en droit social.....	204
1. Comment se prescrit l'action civile de l'auditeur du travail?.....	204
2. Comment se prescrit l'action délictuelle en matière de protection de la rémunération?.....	206

Section 4	
La règle non bis in idem	208
A. Le principe et sa portée	208
B. Un cas d'application en droit social : le droit social répressif et la jurisprudence A et B c. Norvège	214
1. Les amendes administratives prononcées par le S.P.F. Emploi, Travail et Concertation sociale.....	214
2. Les autres sanctions administratives.....	215
Conclusion	219

4

Quelques nouveautés législatives en droit du travail..... 221

Jacques CLESSE
professeur à l'ULiège, avocat

Renaud LINGUELET
assistant à l'ULiège

Adrien FARCY
assistant à l'ULiège, avocat

Section 1	
Le droit du licenciement	222
A. Délai de préavis	222
B. Le régime général de reclassement professionnel (outplacement)	223
Section 2	
Les heures supplémentaires volontaires	224
A. Conditions	225
B. Limitations de la durée de travail	226
C. Spécificités des heures supplémentaires volontaires	227
D. Avantage fiscal	228
1. Conditions.....	229
2. Quotas et pourcentages.....	230

Section 3

Les horaires flottants	232
A. Travailleurs visés	233
B. Conditions	233
C. Mentions obligatoires	237
D. Rémunération	238
E. Responsabilité du travailleur	239
F. Régime transitoire	240

Section 4

Le télétravail dans le secteur privé	240
A. État des lieux avant la loi du 5 mars 2017	240
1. La notion de télétravail régulier	240
2. Le cadre normatif	242
3. Le cadre juridique du télétravail régulier	244
B. Le télétravail occasionnel	247
1. <i>Ratio legis</i>	247
2. La notion de télétravail occasionnel	248
3. La mise en place du télétravail occasionnel	248
4. Conditions de travail	250
5. Organisation du travail	251
6. Réglementation du télétravail occasionnel par un accord collectif	251
Conclusion	251

5

Aide sociale : questions choisies	253
--	-----

Frédérique LAMBRECHT
 substitut de l'auditeur du travail de Liège

Introduction	254
---------------------------	-----

Section 1

Aide sociale financière : dettes et arriérés	254
A. Aide portant sur une période antérieure à la demande d'aide sociale	255
1. Dettes	255
2. Arriérés	256
B. Arriérés issus de la contestation en justice de la décision du C.P.A.S.	257
C. Arrêt du 27 novembre 2017 de la Cour de cassation	264

Section 2

Débiteur alimentaire et juridiction matériellement compétente... 268

- A. Renvoi du demandeur d'aide sociale vers le débiteur alimentaire..... 269
- B. Action *a posteriori* du C.P.A.S..... 269
- C. Action du C.P.A.S. au nom et en faveur du demandeur d'aide sociale 274
- D. Synthèse..... 276

Section 3

L'étranger gravement malade en séjour illégal : impossibilité absolue de retour pour raisons médicales et jurisprudence***Abdida***..... 276

- A. Impossibilité absolue de retour pour raisons médicales..... 278
- B. L'étranger qui introduit une demande de séjour sur la base de l'article 9^{ter} de la loi du 15 décembre 1980 (jurisprudence *Abdida*) 285
 - 1. Exposé – arrêt *Abdida* du 18 décembre 2014 de la Cour de justice de l'Union européenne..... 285
 - 2. Effet suspensif..... 290
 - 3. Prise en charge des besoins de base..... 301
- C. Points communs et divergences 303
 - 1. Ordre d'examen..... 303
 - 2. Conditions d'application et régime probatoire..... 303
 - 3. Qualité du traitement médical dans le pays de retour 307
 - 4. État de besoin..... 307

6

Activités du chômeur, récupération des allocations de chômage et responsabilité (ONEm et organismes de paiement) : jurisprudence 2013-2018..... 309

Matthieu SIMON

assistant à l'ULiège, substitut de l'auditeur du travail de Liège

Introduction..... 310

Section 1

Activités du chômeur..... 310

- A. Principes..... 310
 - 1. Notion..... 310
 - 2. Critère de l'intégration dans le courant des échanges économiques..... 311

3. Activité limitée à la gestion normale des biens propres	312
4. Présomptions d'activité pour son propre compte	317
B. Activité accessoire	331
1. Notion	331
2. Conditions	333
3. Activité accessoire cumulée ou non cumulée?	336
4. Activité accessoire dite « tremplin-indépendants »	337
5. Régime probatoire	338
6. Perte du caractère accessoire	339
C. Activité occasionnelle	342
1. Notion	342
2. Activité occasionnelle salariée	347
3. Activité occasionnelle indépendante	350
D. Autres activités	352
1. Activité bénévole	352
2. Activités exclues de la notion de travail	354
3. Installation comme indépendant ou création d'une entreprise	354
E. Tableau de synthèse	355
Section 2	
Récupération des allocations de chômage	356
A. Principes	356
B. Limitations	357
1. Limitation aux cent cinquante derniers jours d'indemnisation indue (al. 2)	357
2. Limitation aux jours ou périodes de travail (al. 3)	361
3. Limitation au montant brut des revenus (al. 5)	363
4. Limitation en cas d'erreur juridique ou matérielle	367
C. Prescription	370
Section 3	
Responsabilité de l'ONEm et des organismes de paiement	372
A. Principes	372
1. Notion	372
2. Prise en compte des données officielles	374
B. ONEm	375
1. Absence d'audition préalable	375
2. Attentes légitimes du chômeur et pratiques administratives	377
3. Délai raisonnable	378
4. Prise en compte de la jurisprudence	380

C. Organismes de paiement	380
1. Devoir d'information.....	380
2. Introduction d'une demande en temps utile.....	383
3. Mandat apparent et préposé de l'organisme de paiement.....	385
4. Cas particulier : article 167, alinéa 1 ^{er} , 4 ^o	385
Conclusion	390